



N° de groupe :

.....  
Cadre réservé à l'organisateur

28/29 septembre 2019

AUXERRE (89)

Circuit de VILLY

**MOTO** *One* 89



Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Mail (obligatoire) : .....

Date de naissance : ..... Age\* : ..... (Attention pour les mineurs, remplir l'autorisation parentale)

Marque de la Moto : ..... Cylindrée : .....

Participe au rassemblement pendant : ♦ 1 journée **30 € SAMEDI OU DIMANCHE** (Barrer la mention inutile)  
♦ 2 jours **45 € SAMEDI ET DIMANCHE**

*Le rassemblement n'est en aucun cas une course. MOTO SPORTS NATURE organise cet événement dans le but de vous faire découvrir diverses disciplines praticables en mini moto (voir règlement). Cet événement représente l'état d'esprit de la mini-moto : le plaisir de rouler en s'amusant.*

#### Le soussigné :

- reconnaît avoir pris connaissance du règlement et déclare en acceptant les termes et s'engage à les respecter.
- prend l'engagement de respecter toutes les décisions qui seront prises à son égard par l'organisateur ; s'engage à éviter tous comportements dangereux.
- reste responsable des accidents qui pourront lui survenir personnellement, et doit s'il le juge opportun contracter par lui-même à ce sujet les assurances nécessaires.
- ne peut en aucun cas tenir responsable l'organisateur **MOTO SPORTS NATURE** de tous incidents ou accidents qui pourraient lui survenir durant le week-end.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ 2019

Signature du participant ou des parents pour les mineurs  
Précédée de la mention « Lu et approuvé »

#### IMPORTANT :

Ce bulletin doit être impérativement accompagné d'un chèque de 30 ou 45 euros à l'ordre de « **MOTO SPORTS NATURE** », d'une adresse mail lisible ou d'une enveloppe timbrée pour la confirmation de l'engagement, la photocopie de la pièce d'identité du participant, d'une autorisation parentale pour les mineurs et des pages 1 et 2 signées.

*Tous les dossiers incomplets seront retournés à l'expéditeur.*

*Les engagements seront clôturés dès que la capacité maximale de 180 places aura été atteinte.  
Veuillez indiquer ci-dessous si vous souhaitez être dans le même groupe qu'une autre personne.*

Engagement à retourner obligatoirement signé.

**MOTO SPORTS NATURE**  
31, rue des Marronniers  
89470 SOUGERES SUR SINOTTE  
Contact : 03.86.41.88.41  
moto.sports.nature@orange.fr

# REGLEMENT RASSEMBLEMENT 2019

Article 1 DATE: Samedi 28 et dimanche 29 septembre 2019.

Article 2 LIEU : AUXERRE circuit de VILLY (89)

Article 3 SESSION : Rassemblement de mini-motos en pratique libre, pas de course, pas de championnat. Lors de ce rassemblement les disciplines suivantes pourront être pratiquées : motocross, enduro et prairie.

Article 4 ORGANISATEUR : MOTO SPORTS NATURE – 31, rue des Marronniers – 89470 SOUGERES-SUR-SINOTTE.

Article 5 PARTICIPANTS : Les différentes catégories sont ouvertes aux personnes âgées de + 12 ans, ou de 6 à 11 ans inclus pour la catégorie KIDS. Les participants devront respecter le règlement établi par l'organisateur et le signer.

## Article 6 FORMAT DES SESSIONS :

Ce sont des séries de 20 minutes par session. Chaque pilote aura une pause entre chaque session. Chaque participant roulera 6 fois 20 min par jour et évoluera dans 3 disciplines et sur 3 circuits différents.

Pour chaque session, le nombre maximum de participants admis sera de 20 personnes par groupe.

Les participants seront divisés en 9 groupes, principalement réunis par affinité pour garder les groupes venus ensemble et faire en sorte que les sessions soient conviviales. Une catégorie GIRLS / KIDS sera constituée si le nombre de participants est assez important.

## Article 7 ENGAGEMENTS :

Les inscriptions seront faites avec le formulaire dûment rempli.

Il sera suivi d'une confirmation à présenter sur place le jour de l'événement auprès de l'organisateur.

Seront retenus les participants ayant transmis leur engagement en bonne et due forme dans les délais les plus courts. La clôture des engagements se fera le jour du rassemblement si la capacité maximale n'a pas été atteinte, droit d'engagement non remboursable. Passé ce délai, l'organisateur se réserve le droit de refuser l'inscription du pilote.

Les participants devront envoyer leur demande d'engagement accompagnée du montant de l'inscription (45 € pour l'engagement de 2 jours et 30 € pour une journée) directement à l'adresse indiquée ci-dessous :

**MOTO SPORTS NATURE – 31, rue des Marronniers – 89470 SOUGERES-SUR-SINOTTE.**

Les chèques sont à établir à l'ordre de « **MOTO SPORTS NATURE** ».

Toute demande non conforme ne sera pas prise en considération. Les personnes inscrites, ne pouvant participer à la manifestation, devront nous prévenir par écrit et fournir un justificatif (certificat médical) pour être remboursées, au plus tard 72 heures avant le rassemblement, le cachet de la poste faisant foi.

Article 8 ACCUEIL PARTICIPANTS: L'accueil se fera à partir de 8h le samedi et le dimanche. Possibilité de venir la veille.

Article 9 BRIEFING : Tous les participants devront assister au briefing le jour de l'événement.

Les mineurs devront y être accompagnés par leur représentant légal. Le briefing aura lieu à 9h30 le samedi et le dimanche.

Article 10 SECURITE : Tout participant jugé dangereux se verra refuser l'accès au rassemblement, sans aucun remboursement possible. Il devra avoir une attitude conforme à la conduite moto. Toute conduite jugée dangereuse pour le participant et les autres sera passible d'exclusion de la session.

Le participant devra obligatoirement avoir l'équipement individuel de protection à la discipline motocycliste (bottes tout terrain, un casque homologué, des gants, des protections genouillères et coudières, un pantalon, un maillot manche longue de type tout-terrain, une protection pectorale norme EN 14021 ou label FFM, une protection dorsale norme EN 1621-2 ou Label FFM ou gilet intégral (Pectorale et dorsale intégrées) normes EN 14021 pour la pectorale et EN 1621-2 pour la dorsale ou label FFM).

Tapis de sol environnemental obligatoire sous chaque machine.

Ces différents points font l'objet d'une vérification lors du briefing. En cas de non-respect, le participant se verra refuser l'accès aux diverses sessions proposées.

Le participant s'engage aussi, s'il reste le week-end sur place, à ne pas faire de tapage nocturne à partir de minuit.

Article 11 ASSURANCES : le participant s'engage à être couvert par sa propre responsabilité civile pour participer à l'événement ainsi que de faire assurer son véhicule. L'organisateur MOTO SPORTS NATURE ne peut être en aucun cas tenu responsable en cas d'accident corporel ou matériel survenus sur le circuit ou en cas de vol de son véhicule ou autres effets personnels.

*Signature du participant ou des parents pour les mineurs  
précédée de la mention « Lu et approuvé »*

*Règlement à retourner obligatoirement signé avec votre engagement.*

# AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e).....

Parent ou tuteur de .....

Autorise mon enfant à participer à l'événement du rassemblement,  
le samedi 28 et le dimanche 29 septembre 2019 prochain (*Rayer la mention inutile*).

Je m'engage à l'accompagner et à être responsable de lui durant le week-end.

Le .....

A .....

Signature du mineur

Signature des parents